Image not found or type unknown

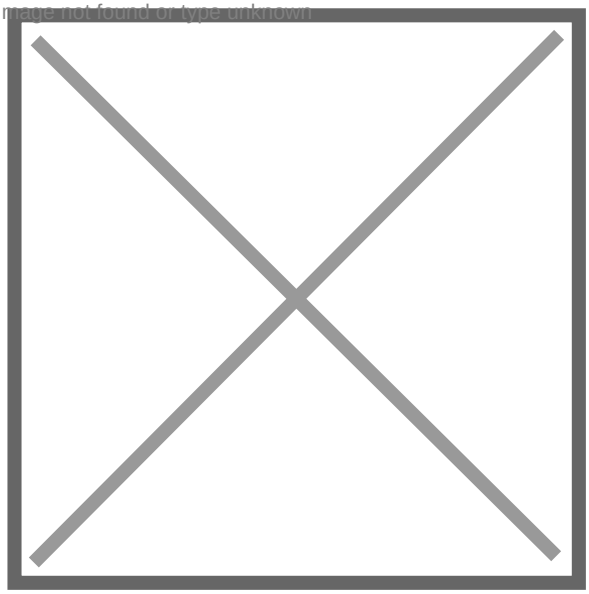

Opération thyroïde et accident du travail

Par **anna77**, le **15/04/2014** à **15:45**

Bonjour,
Je travaille depuis 2002 dans un centre d'appels. J'ai été opéré en 2008 de la thyroïde (ablation totale), j'ai suivi des séances d'orthophonie durant 2 ans et je n'ai malgré cela jamais récupéré ma voix (raucité, affaiblissement de la voix etc). Je suis en appels 7 heures par jour ce qui fatigue encore plus ma voix. Ma question est la suivante : cela peut-il être considéré comme un accident du travail ou un handicap et si oui qu'elles sont les démarches ? Puis-je me retourner contre mon employeur qui m'a imposé tout mon temps de travail en prise d'appels, là où la médecine du travail préconisait la moitié de mon temps en appels et l'autre en gestion administrative (ce qui a été fait durant 2 ans, jusqu'à l'ultimatum : soit je reprenais les appels à temps complet, soit j'étais mise en inaptitude - sans "pouvoir" être reclassée bien sûr -)
Merci de votre réponse.
Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés